COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

La ligne de conduite financière de la commune est inscrite dans notre Plan Pluriannuel d'Investissements "P.P.I.", avec un objectif de réduction de son endettement à fin 2019.

La mandature 2014-2020 s'est ouverte sur la base d'un budget voté par nos prédécesseurs, nécessitant la mise en place d'un emprunt de 1 287 500 € afin de financer la fin de la construction du restaurant scolaire. Pour mémoire (*cf. communication d'avril 2015)*, les fonds propres annoncés en conseil municipal du 11/01/2012 étaient en fait un recours dissimulé à l'emprunt, puisque lesdits fonds propres étaient inexistants.

Notre premier budget, voté en 2015, a été établi et voté sur les bases clarifiées de la situation financière, validées par les audits de 2014 *(cf. édito du Maire de juillet 2014)*.

Notre P.P.I., largement commenté, débattu avec tous, via une communication financière sincère et transparente, a été élaboré avec beaucoup de soin, de crédibilité, d'équilibre, de maintien d'un minimum d'investissements, y compris les investissements indispensables pour améliorer notre ratio de logements sociaux, en intégrant les moins-values de cessions de terrains.

En découlent des décisions douloureuses et courageuses indispensables pour redresser la situation :

- une **actualisation des tarifs municipaux** -car cela n'avait pas été fait au fil des années- pour tenir compte de l'inflation et de l'évolution des structures mises en place, en particulier avec les TAP et le nouveau restaurant scolaire ;
- une **augmentation des impôts étalée sur deux ans** pour permettre à chacun de s'y préparer. Cette augmentation était prévisible et incontournable pour rembourser l'échéance annuelle de notre dette, suite aux investissements de la rue de Virel et du restaurant scolaire, et aussi, pour compenser la baisse des dotations de l'État.

La gestion de nos projets a été adaptée aux conditions économiques du moment :

- la **réalisation de la rue des Sports sur deux années** (2015 et 2016), sur la base d'un marché réduit de 30 % par rapport à l'estimation initiale, a permis de reporter sur 2016 le recours à l'emprunt initialement prévu sur 2015 ;
- le **report des travaux de la route de Port Groix** ouvre la possibilité de réaliser 2 km pour le prix d'un seul kilomètre budgété en 2014.

La renégociation des contrats de fournitures, la mobilisation et la contribution de l'ensemble des personnels des services, permettent d'afficher une évolution contenue des dépenses de fonctionnement.

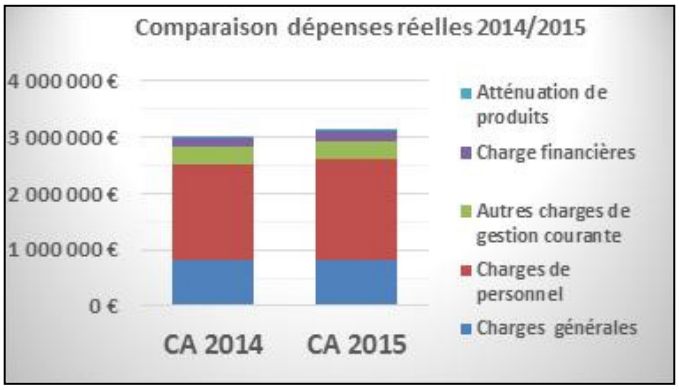

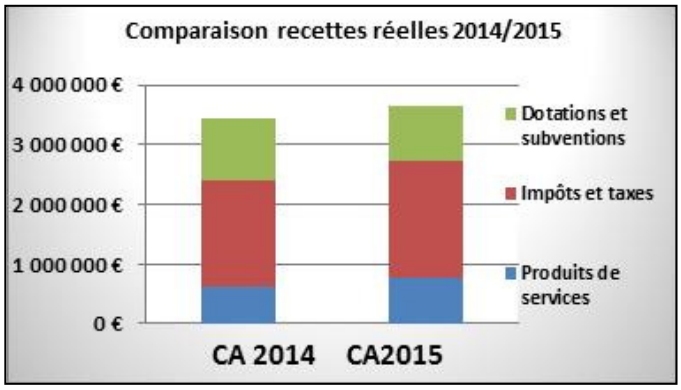

Évolution des dépenses de fonctionnement de 2015/ 2014 : les charges de personnel ont augmenté de 90 000€ en raison, d'une part, de l'évolution des traitements du personnel, et, d'autre part, du fonctionnement en année pleine des TAP et du nouveau restaurant scolaire. **Elles représentent 57% des charges réelles de fonctionnement.**

Les recettes de fonctionnement ont subi la baisse des dotations de l'État de 110 000€, compensée par le réajustement des impôts et des tarifs des services municipaux.

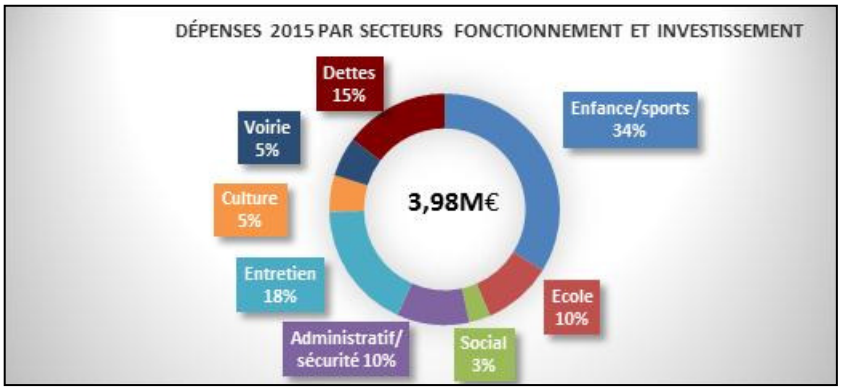

Répartition des dépenses d'investissement et de fonctionnement par secteurs en 2015 :
une part significative des investissements budgétés en 2015 a été répartie sur 2015 et 2016 afin de minimiser le recours à l'emprunt.

BUDGET 2016

Le budget 2016 prévoit :

- la fin des travaux de la rue des Sports,
- la réfection de la route de Port Groix sur deux kilomètres,
- la réalisation de l'aménagement de la rue des Écoles pour permettre la circulation des enfants dans un environnement apaisé,
- l'aménagement de l'ancienne Gare avec le concours de la Fondation du Patrimoine,
- la poursuite de la mise en sécurité de certaines voies de circulation routière.

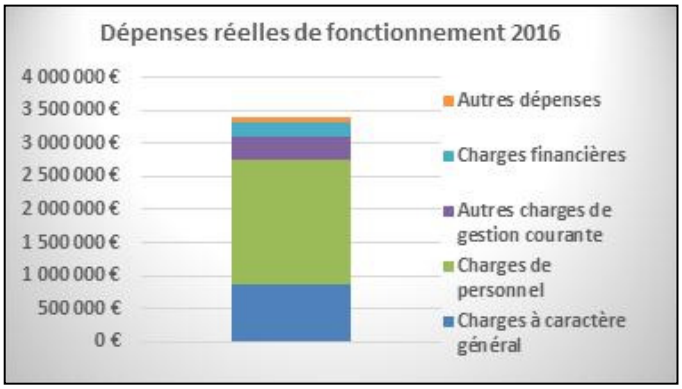

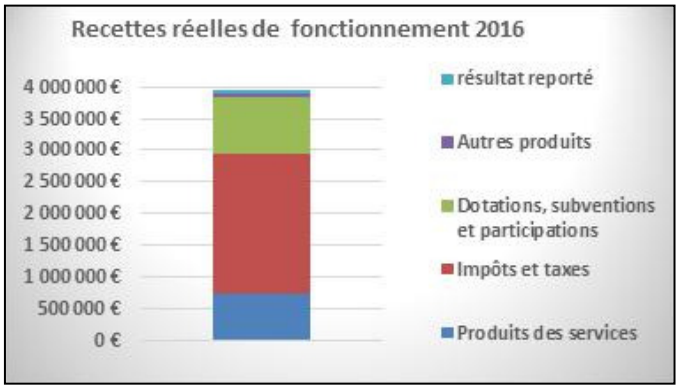

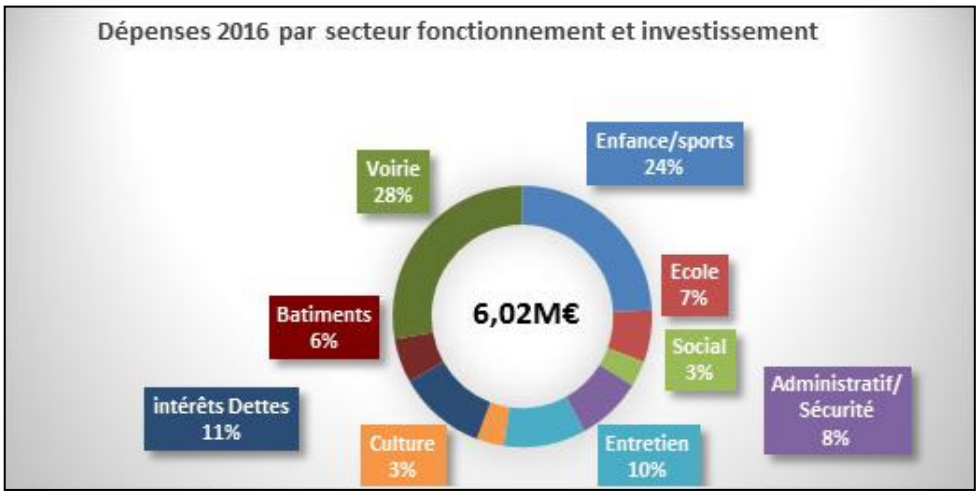

Les **dépenses par secteurs sont stables sauf les dépenses de personnel**. Les postes "voirie" et "bâtiments" augmentent sensiblement du fait du report des investissements de 2015.

Ce budget **ne fait pas appel à un emprunt complémentaire**, autre que celui initialement prévu en 2015 et reporté en 2016 pour financer les investissements.

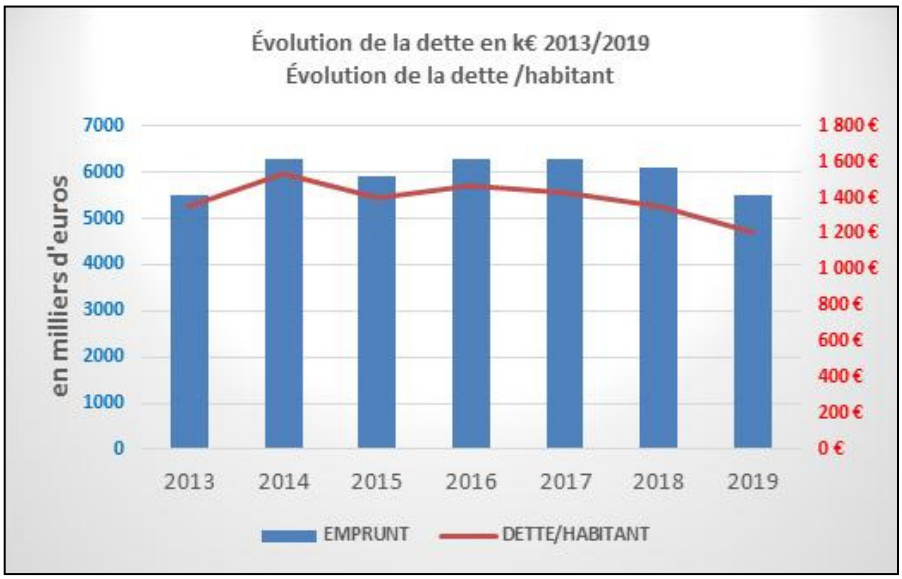

Prévisions d'endettement après réalisation des investissements de notre P.P.I. : **réduction sensible de l'endettement de la commune en 2019 et capacité de désendettement ramenée à 10 ans**.